



## Conseil de sécurité

Soixante et unième année

**5511<sup>e</sup>** séance

Vendredi 11 août 2006, à 18 h 30

New York

*Provisoire*

### Rectificatif

---

#### Page 6, deuxième colonne

*Le troisième paragraphe doit se lire :*

« Le projet de résolution offre aussi un moyen d'avancer vers la mise en œuvre de la résolution 1680 (2006), traitant de la délimitation de la frontière libanaise, y compris les fermes de Chebaa. Nous devons garantir la sécurité d'Israël et respecter le cadre sous-jacent pour parvenir à une paix globale, juste et durable dans la région, conformément à la résolution 242 (1967). »

